

Helvetic Cross-Border Basic Individuel

Prise en charge de vos frais d'annulation, par exemple en cas de maladie, d'accident, de grossesse ou de décès. Organisation et prise en charge des frais, notamment en cas de transport vers l'hôpital le plus proche ou de rapatriement dans un hôpital de votre domicile, jet-ambulance y compris.

LA protection d'assurance pour les voyageurs résidents à l'étranger qui réservent leur voyage en Suisse.

Vos avantages

- Votre protection avant et pendant un voyage (de maximum 4 mois)
- Remboursement de tous les frais d'annulation, frais de réservation inclus
- 24/7 Travel-Helpline si vous avez des questions ou besoin d'aide
- Validité partout dans le monde, Suisse incluse
- Déclaration de sinistre transparente en ligne

Prestation

Frais d'annulation

Assistance

Champ d'application

Durée de l'assurance

Prime

Somme assurée maximale

CHF 50 000.-

Illimitée

Monde

Maximum 4 mois

CHF 165.00